

# LE LONZAC - PROJET D'AMÉNAGEMENT

Présentation publique du 07 Janvier 2023



HABITER & VIVRE  
LE CENTRE-BOURG



« C'est une question sans fin  
de se demander si les villages  
ont précédé les chemins ou  
bien le contraire»

*Denis Langlois, écrivain*

# LES ACTEURS DU PROJETS

## Financeurs



PREFECTURE DE LA CORREZE

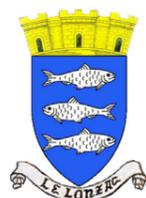
Préfecture de la Corrèze



Région Nouvelle Aquitaine

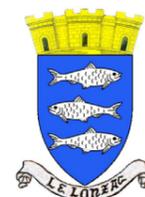


Département de la Corrèze



Commune du Lonzac

## Maître d'ouvrage



Commune du Lonzac

## Partenaire



Tulle Agglo

## Maître d'œuvre

**MD//KV**

Maxime Durif // Kevin Viel Architectes

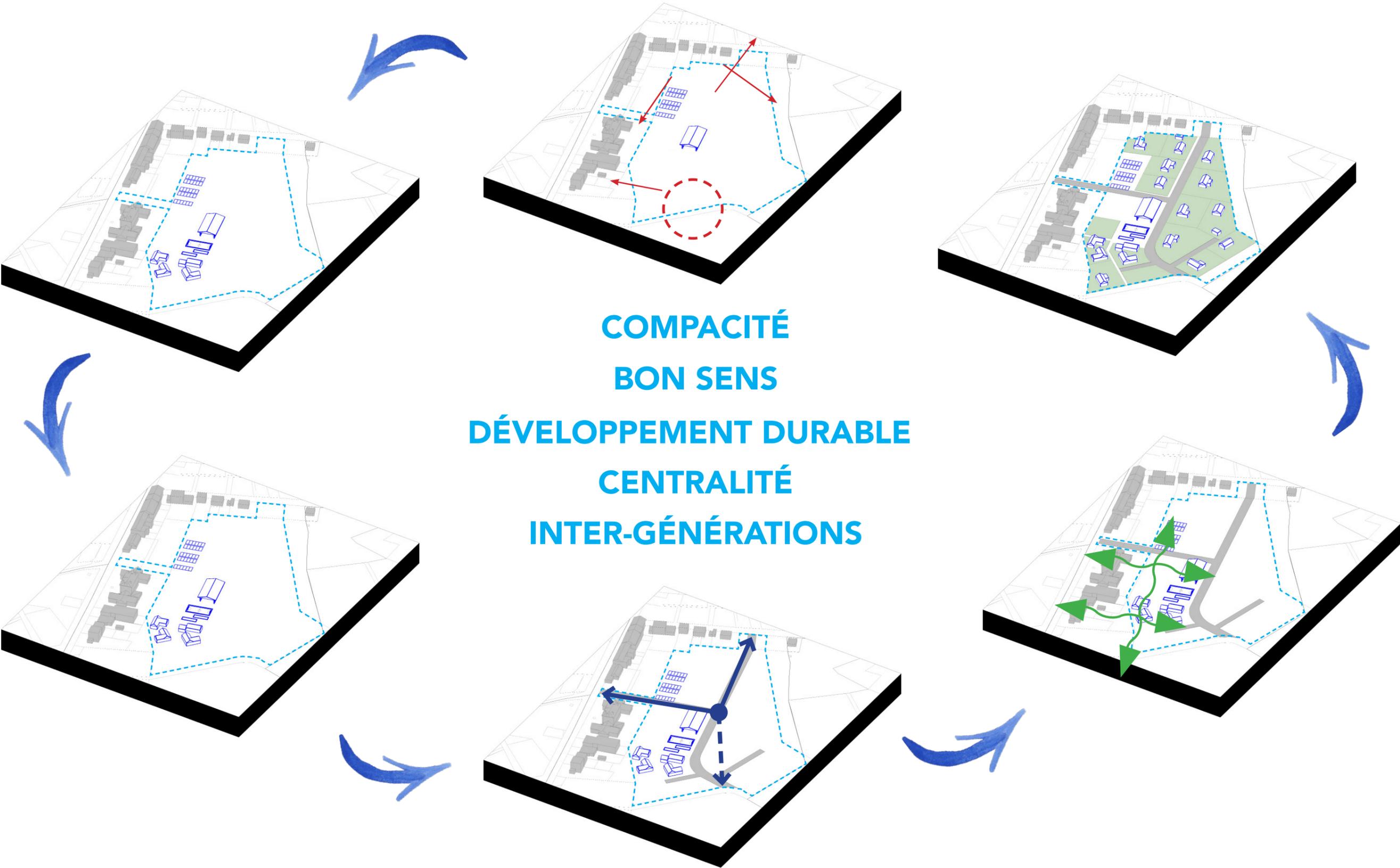
## Entreprise



# RAPPEL DES ENJEUX

- Renforcer la centralité du bourg
- Création d'une halle polyvalente
- Aménagement d'un espace sport et jeunesse
- Compléter l'offre de stationnement
- Proposer des habitats intergénérationnels
- Offrir de nouveaux lots à bâtir

# PROGRAMME ET INTENTIONS



# OBJECTIFS



## INTERGÉNÉRATIONNEL

L'axe fédérateur du projet est la réunion de plusieurs générations sur un même site. Le nouvel aménagement prévoit la création d'une place autour de laquelle s'articuleront différents programmes. Seniors, scolaires, ados et parents pourront se rencontrer autour d'activités communes.

La future halle pourra accueillir un grand nombre d'événements variés au fil des saisons. A côté, un terrain multisports «City Stade» et un espace dédiée aux boulistes sera une fois encore l'opportunité de croiser les générations.

Connecté à l'école ainsi qu'aux futures résidences pour seniors actifs, un jardin partagé intégrant notamment un potager permettra par exemple la mise en place d'ateliers de jardinage inter-génération.



## DÉVELOPPEMENT DURABLE

Grâce à sa compacité et son faible linéaire de circulations (voiries), l'opération entend minimiser l'artificialisation des terres.

Les enjeux écologiques seront pris et intégrés de manière méthodique dans le projet, depuis ses grandes lignes directrices, jusqu'aux détails et choix des matériaux (mobilier urbain, revêtements de sol, ...).

L'implantation des parcelles constructibles vise à conserver le plus de pleine terre libre possible.

Enfin, un travail spécifique sera apporté aux aménagements extérieurs, en particulier les espaces verts, dans le respect des engagements environnementaux.



## FLUX ET MOBILITÉS

Le projet prévoit de s'appuyer sur la localisation centrale du site pour améliorer les connexions et les accès entre ce dernier et les équipements de la commune.

De larges perspectives sont tracées suivant les axes majeurs, avec le plus de connexions possibles au tissu existant de la ville. En invitant les habitants autant que possible à utiliser des moyens de déplacements doux, le projet marque son ancrage dans le territoire et les enjeux de mobilités et de durabilité.

Enfin, lieu fédérateur et central, la nouvelle place piétonne se retrouvera au centre de ces connexions.

# S'INSCRIRE DANS UNE CONTINUITÉ

## De développement urbain



Vue aérienne de la commune dans les années 1950



Vue aérienne de la commune dans les années 1990

# S'INSCRIRE DANS UNE CONTINUITÉ

## D'évènements et d'activités

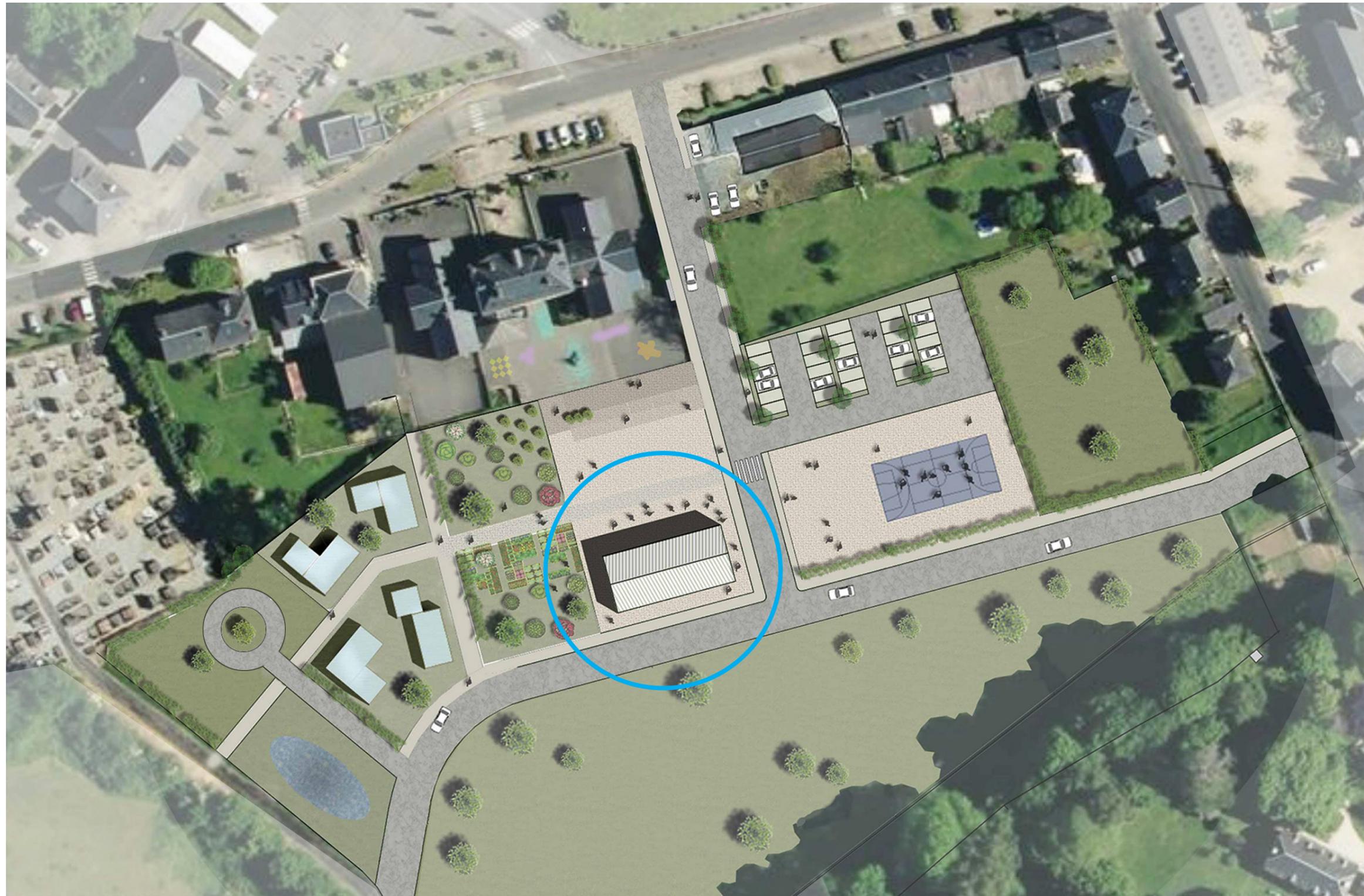


# LE PROJET



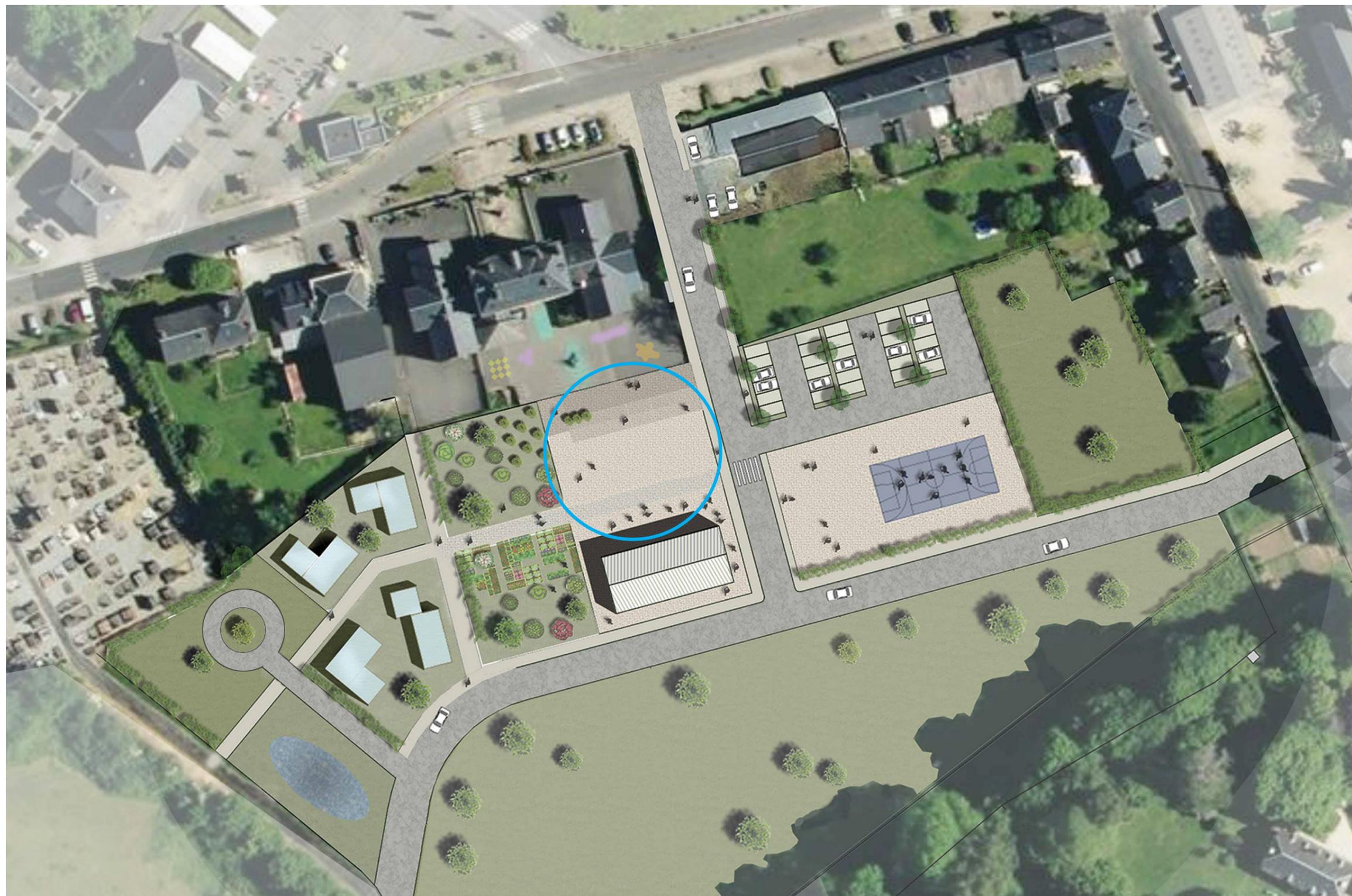
# LE PROJET

# La nouvelle Halle



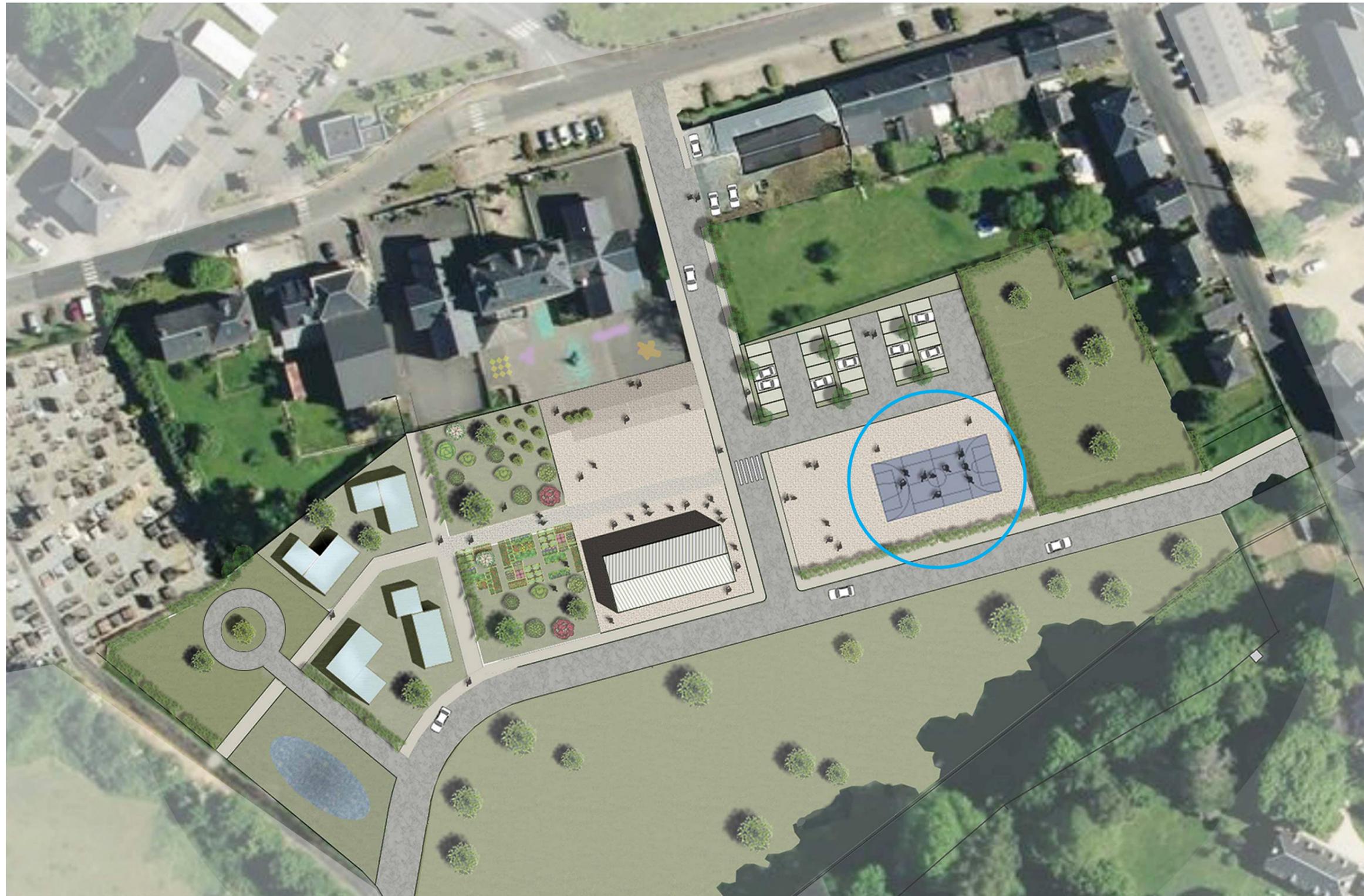
# LE PROJET

## La Place, nouvelle centralité



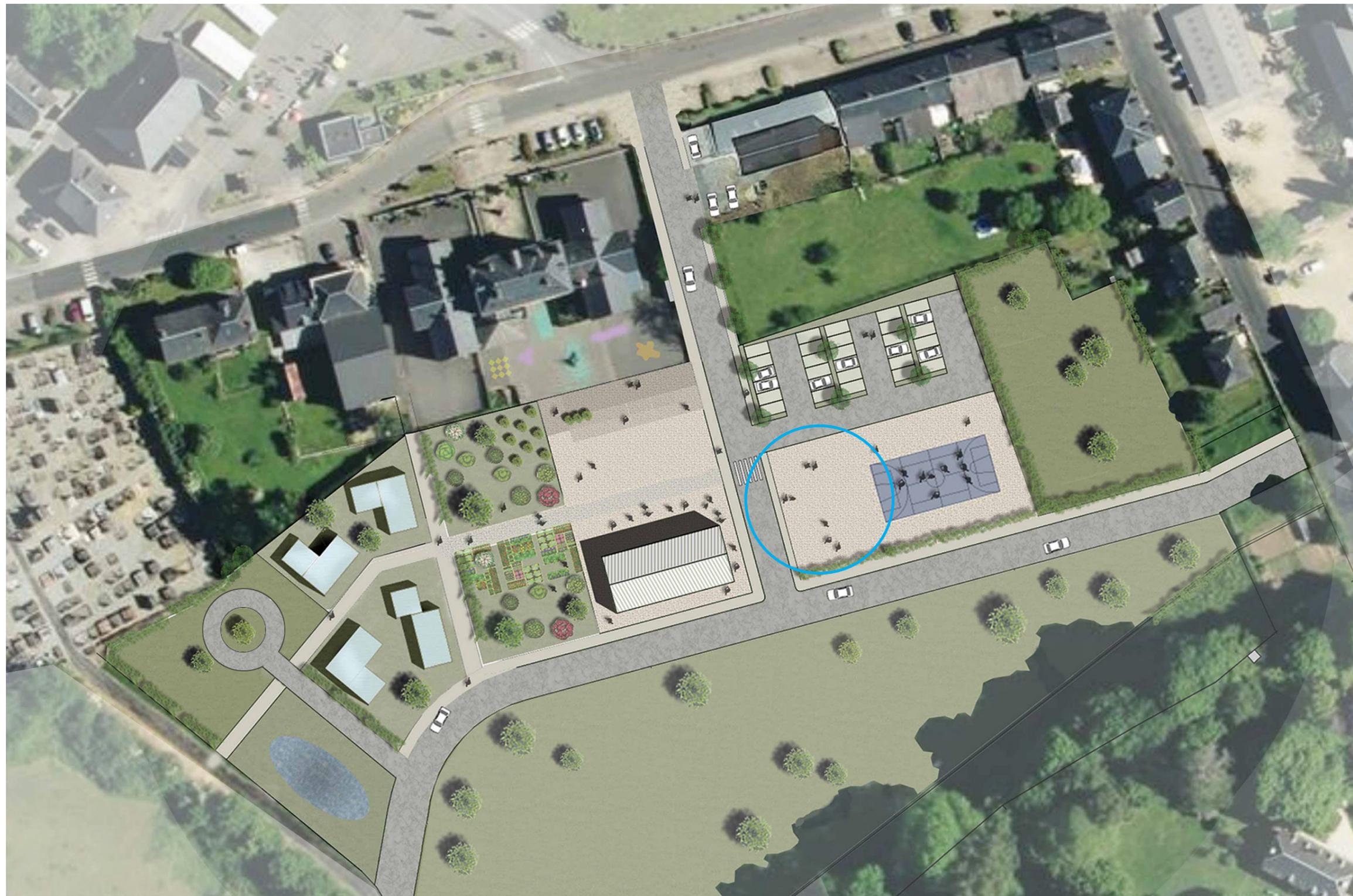
# LE PROJET

Le Citystade



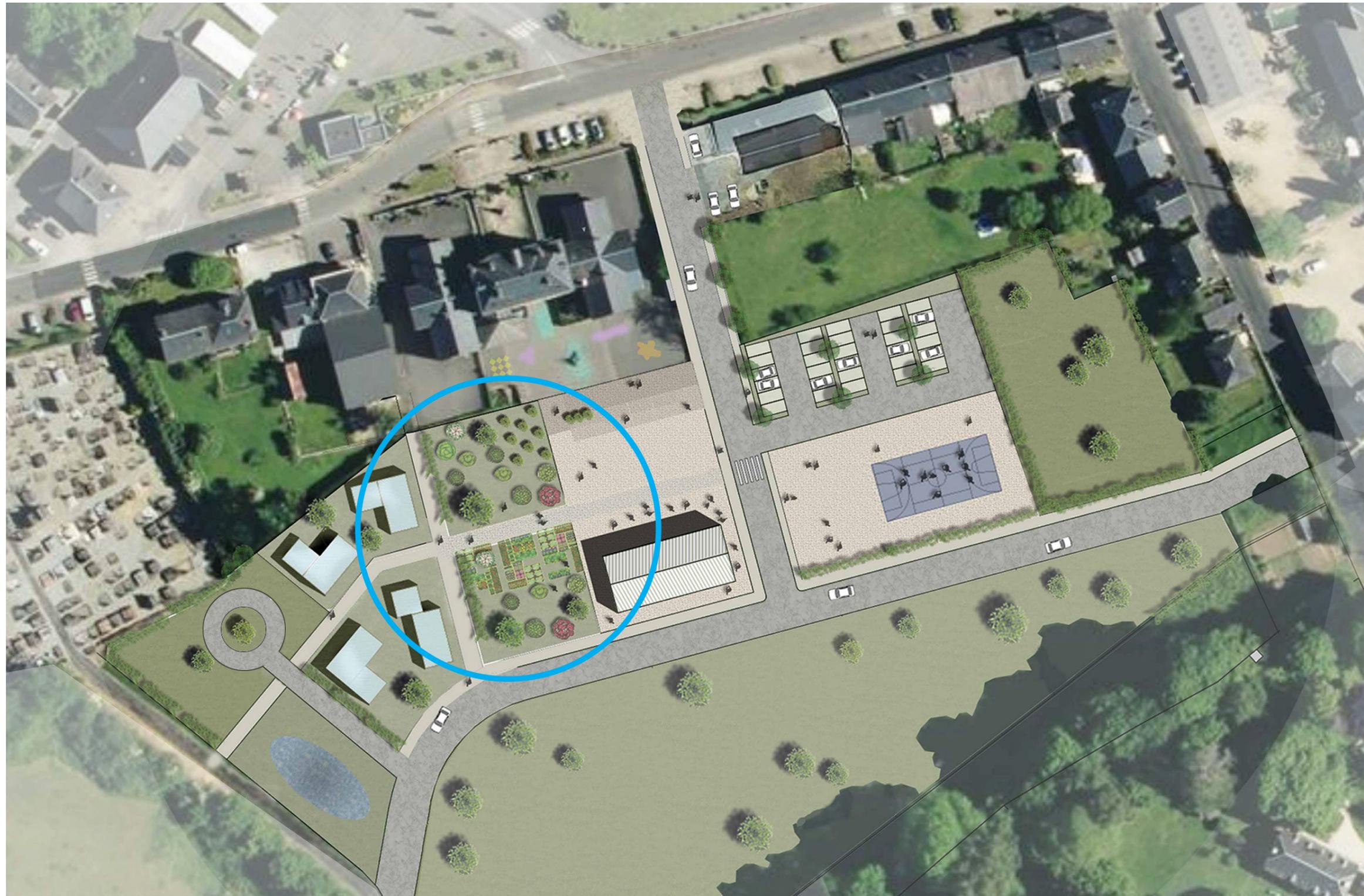
# LE PROJET

## Les Terrains de Pétanque

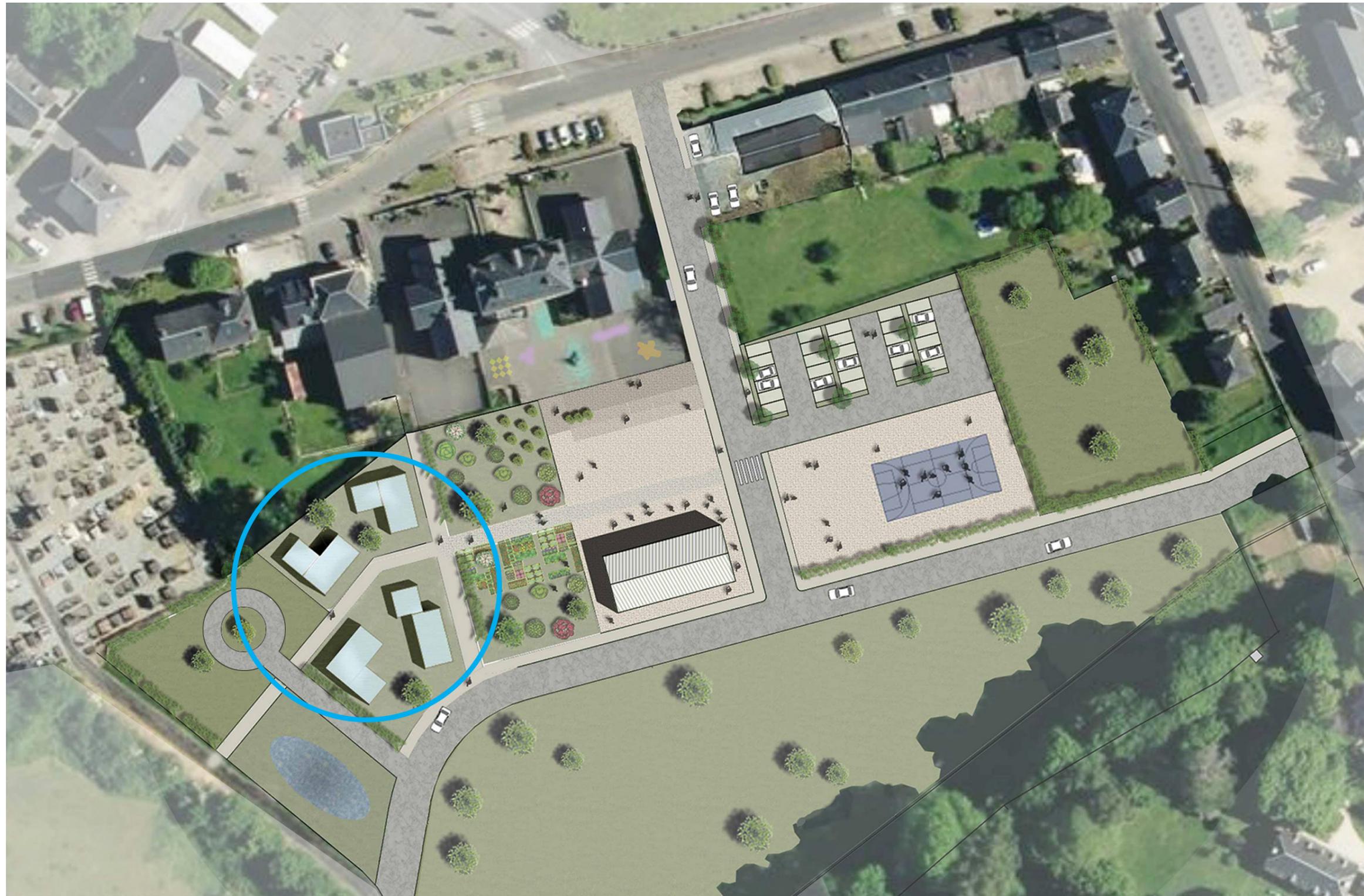


# LE PROJET

# Les Jardins Partagés



# LE PROJET Les Maisons Intergénérationnelles



# LE PROJET

## Le Parking



# PHASE 1

## Voirie et Réseaux



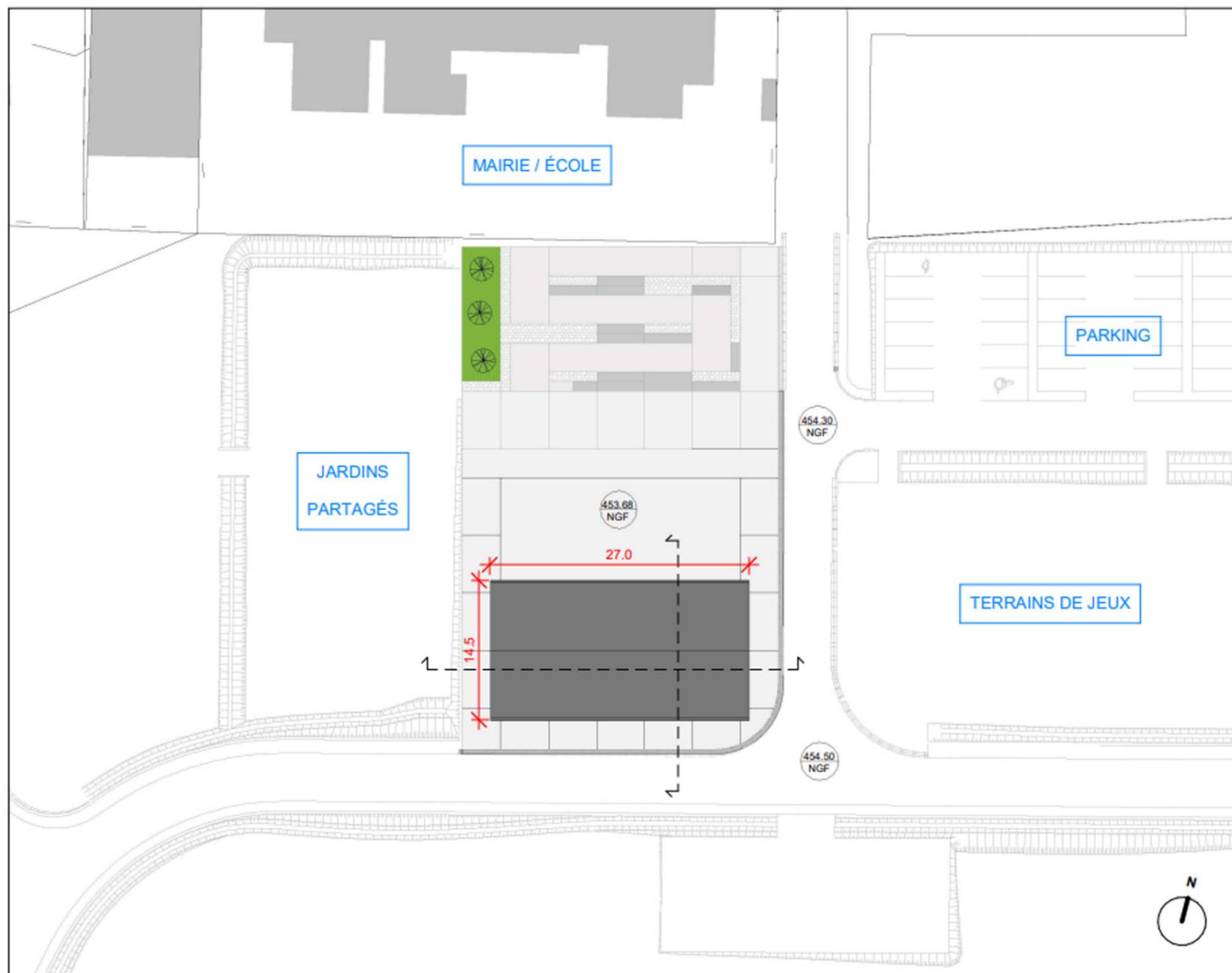
# PHASE 2

## La Nouvelle Halle



# PHASE 2

## La Nouvelle Halle



La future place sera à l'articulation des différents éléments du programme et permettra de marquer une véritable centralité, propice à tous les événements de la vie de la commune.

Au nord, à la liaison avec la cour de récréation, un nouvel espace permettra de repenser l'accès au bâtiment et créer ainsi une véritable sortie d'école en toute sécurité.

La nouvelle halle pourra accueillir de nombreux événements et sera équipée d'un bloc sanitaire ainsi que d'un local pouvant servir de buvette.

# ET APRÈS ?

- Le Citystade et les terrains de pétanque
- Création du jardin partagé
- Penser et réaliser les maisons intergénérationnelles
- Préparer les futurs lots à bâtir



**TRÈS BELLE ANNÉE 2023  
AU LONZAC !**

